

La pointe de Chaurionde

Secteur Arlysère - Verrens-Arvey



Point de vue depuis le col du Drison, avec notamment le Mont Blanc à droite (© A.Mollard / PNRMB)



Réservé à des pratiquants intermédiaires ou confirmés, cet itinéraire propose de faire l'ascension de la pointe de Chaurionde, avec un dénivelé positif cumulé de plus de 1300 mètres.

Cinquième plus haut sommet des Bauges à 2173 mètres d'altitude, la pointe de Chaurionde offre un magnifique panorama à 360° sur des massifs et sommets emblématiques ainsi que sur le lac d'Annecy. Atteignable depuis de nombreux points de départ, cet itinéraire propose de le rejoindre en passant par les cols et les alpages du Haut du Four et du Drison.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 6 h 30

Longueur : 10.8 km

Dénivelé positif : 1355 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Pastoralisme, Point de vue, Refuge, Sommet et col

Itinéraire

Départ : Parking Sous le col de Tamié, Verrens-Arvey

Arrivée : Parking Sous le col de Tamié, Verrens-Arvey

Balisage :  GRP

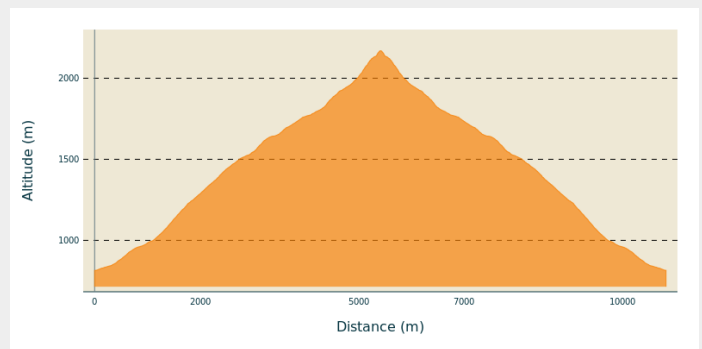
Communes : 1. Verrens-Arvey

2. Plancherine

3. Jarsy

4. Faverges-Seythenex

Profil altimétrique



Altitude min 814 m Altitude max 2169 m

1) Depuis le parking de départ, retrouver le totem situé en bordure de route. Suivre alors la direction du col du Haut du Four en empruntant le large sentier forestier. Continuer quelques instants avant de parvenir à un grand carrefour. Poursuivre sur le sentier de gauche qui longe une habitation, puis emprunter le sentier principal qui monte de manière constante et qui est bien parsemé de plaquettes directionnelles (plaquettes GRP jaune et rouge ; plaquettes PR jaune et vert). Continuer de grimper jusqu'à arriver à une fourche.

2) Se référer au balisage et prendre le sentier de droite qui continue de grimper. Le sentier devient plus caillouteux et s'élève encore en altitude. Aux quelques fourches rencontrées, suivre le balisage et les cairns présents afin d'emprunter un sentier forestier qui effectue des lacets réguliers. Continuer jusqu'à déboucher dans un alpage en pensant à bien refermer la clôture. Prendre le sentier principal qui se dessine afin de pénétrer pleinement dans l'alpage du Haut du Four, et poursuivre tout droit avant d'atteindre le col du Haut du Four et le totem du même nom.

3) Poursuivre à droite en direction du « Col de Drison » (0h50) et suivre le sentier principal qui se dessine et pénètre peu à peu dans une forêt de sapins. Continuer jusqu'à parvenir à une fourche.

4) Aller à gauche en suivant la direction de « Drison » indiquée sur un panneau en bois. Suivre le sentier principal, en étant vigilant à quelques passages un peu escarpés et glissants. Atteindre ensuite le totem « Col du Drison - 1756 m ».

5) Aller à gauche afin de débiter l'ascension de la pointe de Chaurionde. Les 400 mètres de dénivelé positif restant vont nécessiter un bel effort, mais le sentier est facile à suivre et non exposé au vide. Parvenir au sommet de la pointe de Chaurionde à 2173 mètres d'altitude, qui offre un magnifique panorama à 360° sur le lac d'Annecy, les sommets du massif des Bauges ou encore sur le Mont Blanc.

6) De la pointe de Chaurionde, rejoindre le parking de départ par l'itinéraire de l'aller.

Sur votre chemin...



- (A) Entrée dans la RNCFS des Bauges
- (B) Chalets et alpage du Haut du Four
- (C) La pointe de Chaurionde (E)

- (D) Point de vue sur l'Arcalod et la pointe de Chaurionde (B)
- (E) Chalets du Drison (D)
- (F) Point de vue depuis la pointe de Chaurionde (F)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Faverges-Seythenex, emprunter la D12 puis la D201c qui mène jusqu'au col de Tamié. Au niveau du col, le franchir et continuer sur la D201c. En descendant la route, se garer sur le grand parking terreux situé dans le virage et à environ 1 km du col de Tamié.

Depuis Chambéry, rejoindre la commune de Frontenex, et continuer tout droit sur la D69 puis la D201c. Poursuivre sur la D201c, puis au prochain grand carrefour, continuer à gauche en direction du col de Tamié. Après quelques passages sinueux et une fois arrivé au hameau « Sous le Col », poursuivre sur la D201c jusqu'au parking terreux situé dans le virage.

Parking conseillé

Parking Sous le col de Tamié, Verrens-Arvey

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de Recherche de Coutarse

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

ZR

Coutarse **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre.

Chaurionde

Une importante zone d'hivernage du Tétras-Lyre se situe à l'ouest de la pointe de Chaurionde, versants nord et sud.

- **Depuis l'Aulp de Seythenex, merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- contournez la zone par l'est pour rejoindre le sommet par la pente de neige nord-ouest et descendre par le même itinéraire,

- évitez de prendre la variante par la crête d'Orgeval.

- **Depuis le col d'Orgeval, il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :**

- montez en restant sur la crête sur la trace principale,

- redescendez par le même chemin ou à skis par la descende NO de Chaurionde, mais sans couper dans les zones de végétation arbustives (arcosses...), au nord ou au sud,

- soyez discrets et ne vous attardez pas dans la zone d'hivernage.

- **Depuis le chalet du Drison, il n'est pas possible de contourner la zone d'hivernage (située autour du col du Drison) pour des raisons de sécurité. Merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- limitez au maximum la surface de neige impactée par votre passage : à la montée en suivant la trace principale, à la descente en ayant une trajectoire la plus rectiligne possible et en privilégiant les secteurs déjà tracés,

- une fois au col, restez sur la crête sur la trace principale,
- restez au maximum dans les zones ouvertes sans végétation arbustive.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/chaurionde_2018.pdf

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétrás lyre.

Chaurionde

Une importante zone d'hivernage du Tétrás-Lyre se situe à l'ouest de la pointe de Chaurionde, versants nord et sud.

- **Depuis l'Aulp de Seythenex, merci d'adopter les attitudes suivantes :**
 - contournez la zone par l'est pour rejoindre le sommet par la pente de neige nord-ouest et descendre par le même itinéraire,
 - évitez de prendre la variante par la crête d'Orgeval.
- **Depuis le col d'Orgeval, il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :**
 - montez en restant sur la crête sur la trace principale,
 - redescendez par le même chemin ou à skis par la descende NO de Chaurionde, mais sans couper dans les zones de végétation arbustives (arcosses...), au nord ou au sud,
 - soyez discrets et ne vous attardez pas dans la zone d'hivernage.

- **Depuis le chalet du Drison, il n'est pas possible de contourner la zone d'hivernage (située autour du col du Drison) pour des raisons de sécurité. Merci d'adopter les attitudes suivantes :**

-- limitez au maximum la surface de neige impactée par votre passage : à la montée en suivant la trace principale, à la descente en ayant une trajectoire la plus rectiligne possible et en privilégiant les secteurs déjà tracés,

-- une fois au col, restez sur la crête sur la trace principale,

-- restez au maximum dans les zones ouvertes sans végétation arbustive.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/chaurionde_2018.pdf

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre.

Chaurionde

Une importante zone d'hivernage du Tétras-Lyre se situe à l'ouest de la pointe de Chaurionde, versants nord et sud.

- **Depuis l'Aulp de Seythenex, merci d'adopter les attitudes suivantes :**

-- contournez la zone par l'est pour rejoindre le sommet par la pente de neige nord-ouest et descendre par le même itinéraire,

-- évitez de prendre la variante par la crête d'Orgeval.

- **Depuis le col d'Orgeval, il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :**

-- montez en restant sur la crête sur la trace principale,

-- redescendez par le même chemin ou à skis par la descende NO de

Chaurionde, mais sans couper dans les zones de végétation arbustives (arcosses...), au nord ou au sud,

-- soyez discrets et ne vous attardez pas dans la zone d'hivernage.

- **Depuis le chalet du Drison, il n'est pas possible de contourner la zone d'hivernage (située autour du col du Drison) pour des raisons de sécurité. Merci d'adopter les attitudes suivantes :**

-- limitez au maximum la surface de neige impactée par votre passage : à la montée en suivant la trace principale, à la descente en ayant une trajectoire la plus rectiligne possible et en privilégiant les secteurs déjà tracés,

-- une fois au col, restez sur la crête sur la trace principale,

-- restez au maximum dans les zones ouvertes sans végétation arbustive.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/chaurionde_2018.pdf

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétrasyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Source

Parc naturel régional du Massif des Bauges

<http://www.parcdesbauges.com>

Sur votre chemin...



Entrée dans la RNCFS des Bauges (A)

La RNCFS (Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage) des Bauges a été créée en 1913 et fait aujourd'hui partie des dix réserves du même statut à l'échelle de la France. Elle est notamment connue pour son apport sur la connaissance du chamois. Cet espace particulier intègre une pluralité d'activités différentes, de la gestion cynégétique nécessaire au maintien de la biodiversité aux activités sportives de pleine nature, mais également des activités socio-économiques avec la présence d'exploitations pastorales, agricoles et forestières. L'intérêt étant de parvenir à un système de gestion durable, où l'ensemble de ces activités coexistent plutôt qu'elles ne se confrontent. Trois zones de recherche sont dédiées spécifiquement à l'étude des populations faunistiques, il est donc essentiel de respecter la réglementation en vigueur au sein de ces espaces indiquée par les panneaux (pas de véhicules motorisés, présence de chiens proscrite, bivouac interdit, etc.) et de rester sur les sentiers balisés.

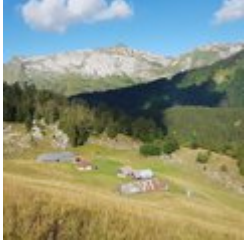
Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Point de vue sur l'Arcalod et la pointe de Chaurionde (B)

Au carrefour de nombreux itinéraires de randonnée, le col du Haut du Four se situe à une altitude de 1520 mètres environ. Il permet en effet de se diriger vers le vallon de Bellevaux en direction du sud-ouest en près de trois heures, ou encore vers le vallon de Tamié au nord par le chalet du Drison ou à l'est par le col de Tamié pour une durée similaire. Sa localisation préférentielle permet de rejoindre plus ou moins facilement certains hauts sommets des Bauges qui culminent à plus de 2000 mètres d'altitude, avec la pointe de Chaurionde, l'Arcalod ou encore la pointe de la Sambuy. La vue offerte depuis le col permet d'ailleurs d'en visualiser certains assez nettement, notamment la pointe de Chaurionde, et de mesurer l'effort qui reste à fournir afin de l'atteindre !

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Chalets et alpage du Haut du Four (C)

L'alpage du Haut du Four a été exploité par les moines du XIIe siècle jusqu'à la Révolution Française, alors qu'il était possédé par l'abbaye de Tamié. Vendu ensuite comme Bien National, l'alpage est aujourd'hui exploité par des propriétaires privés, avec la présence de quelques génisses. Composés de cinq bâtiments, les chalets du Haut du Four regroupent deux étables, une cave, un bâtiment d'habitation et un ancien atelier pour fabriquer du fromage. Révélateur des enjeux associés aux espaces pastoraux en termes de multiusage de l'espace, l'alpage est à la fois situé au cœur de la RNCFS des Bauges et est également inclus au périmètre du site Natura 2000 « Hautes Bauges ». Afin de respecter le travail des alpagistes, il est important de rester sur les sentiers balisés pour éviter de dégrader ces espaces sensibles.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Chalets du Drison (D)

Sous le col du Drison, les chalets du même nom se situent sous la pointe de Chaurionde à 1640 mètres d'altitude. Composés du logement du berger et d'un refuge, ce dernier est gardé par le propriétaire durant la saison d'estive, du mois de juin au mois de septembre. Au refuge, un dortoir dispose d'une trentaine de couchages, afin de passer une nuit dans un hébergement typique de montagne ! Par ailleurs, l'alpage du Drison étant encore exploité, il est possible de s'approvisionner en fromages aux chalets.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



▲ La pointe de Chaurionde (E)

Cinquième sommet des Bauges en termes d'altitude à 2173 mètres, la pointe de Chaurionde se distingue par une morphologie triangulaire de forme quasi isocèle. Son sommet conique et son absence de falaises sont dus au fait qu'il ne soit pas constitué de calcaire urgonien ; la pointe de Chaurionde est en effet caractérisée sur toute sa hauteur par la présence de calcaires argileux et de marnes datant du Néocomien, entre 130 et 140 millions d'années avant notre ère. Contrairement à certains autres sommets des Bauges, la présence de longues crêtes relativement peu aériennes, que ce soit vers l'est ou l'ouest, permettent d'accéder plus facilement au point culminant de la pointe de Chaurionde. Il faudra tout de même fournir un effort non négligeable depuis le col du Haut du Four pour bénéficier de la vue à 360° qu'offre le sommet !

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Point de vue depuis la pointe de Chaurionde (F)

A 2173 mètres d'altitude, la pointe de Chaurionde offre un point de vue à 360° sur de nombreux sommets, en complément d'une vision très dégagée sur le lac d'Annecy. Au sud - sud-ouest, des sommets emblématiques du massif des Bauges sont à portée de vue, comme le Pécloz, l'Armène, le Mont de la Coche ou encore la Dent d'Arclusaz, sans oublier l'Arcalod, bien visible également. En regardant vers le nord, le massif des Bornes est bien observable, ainsi que le Mont Blanc en arrière-plan, tandis que la pointe de la Sambuy se présente à quelques mètres de la pointe de Chaurionde.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB